

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes intéressées par la résolution 8107.03.26 approuvant le projet de construction d'une habitation multifamiliale de 5 logements au 4890, rue principale sur le lot 6 612 429 du cadastre du Québec, en vertu du Règlement no. 470 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est par les présentes donné :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le conseil a adopté la résolution n° 8107.03.26 approuvant le projet de construction d'une habitation multifamiliale de 5 logements au 4890, rue principale sur le lot 6 612 429 du cadastre du Québec, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

La résolution 8107.03.26 est entrée en vigueur le 7 avril 2026, à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Drummond.

Tout intéressé peut consulter la résolution pendant les heures d'ouverture au bureau municipal situé au 4055, rue Principale à St-Cyrille.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 1er jour de mai 2026

Signé :



Louise Sista
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Articles 420 et 431 du Code Municipal)

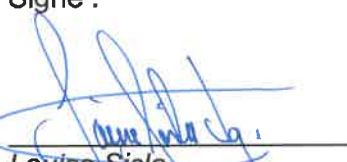
OBJET: Résolution 8107.03.26 approuvant le projet de construction d'une habitation multifamiliale de 5 logements au 4890, rue principale sur le lot 6 612 429 du cadastre du Québec, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Je soussigné, résidant à Drummondville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant 11 copies aux endroits désignés par le Conseil (Réf. : résolution # 740.05.10) entre 13:00 et 18:00 heures, le 1er mai 2026, soit :

- Bureau municipal
- Sur le site Web de la municipalité
- Près du kiosque postal - domaine Hébert (rues Bélanger & Guèvremont)
- Près du kiosque postal – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Ayotte)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près du kiosque postal – domaine de l'Érablière
- Près du kiosque postal – rue Delage
- Près du kiosque postal – rue des Lupins
- Près du kiosque postal – Parc Gélase
- Bibliothèque municipale – rue Principale
- Aréna municipal – rue Principale

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1er jour de mai deux mille vingt-six (2026)

Signé :



Louise Sista
Directrice générale et
greffière-trésorière